

Élections Régionales
Centre-Val de Loire
20 et 27 juin 2021

Le Centre-Val de Loire est **avenir**



Le projet de Marc Fesneau

Candidat soutenu par la majorité présidentielle

www.ensemblelemeilleurestavenir.fr

   @avecmarcfesneau #LeMeilleurEstAvenir
marc.fesneau@ensemblelemeilleurestavenir.fr

www.procurationfesneau.fr



Ensemble
le meilleur
est **avenir**



Agir plutôt
que parler,
rassembler plutôt
que diviser

**Faire
concrètement
plutôt que
promettre**

Depuis près de 25 ans, c'est-à-dire une génération, la même équipe dirige notre région. Force est de constater que sa manière de gérer notre territoire **n'a pas été à la hauteur des défis** auxquels nous avons été confrontés. Après 23 années de mandat, elle est enlisée dans des équilibres politiques intenable, qui conduisent trop souvent à l'immobilisme. Pour construire un avenir à la mesure de son formidable potentiel, **il faut une nouvelle majorité à notre région.** C'est ce que nous disent beaucoup des acteurs que nous avons rencontrés dans cette campagne.

Notre projet s'articule **autour de 3 axes.** Le premier tient en **un plan de relance massif** qui devra accompagner la sortie de la crise sanitaire que nous traversons. Le deuxième volet vise à **accompagner les grandes transitions** et à faire enfin de la Région un **acteur du quotidien de chacun de ses habitants.** Enfin, notre région doit **être celle de l'inclusion** et de l'accès de tous aux services essentiels.



**Partager une vision
ambitieuse pour notre région**

1 Une première année de la relance !

Faire de la première année de mandat celle de la relance de notre économie régionale

Depuis un an, nous faisons face à une crise sanitaire, économique et sociale, dont les conséquences ont été importantes pour nos entreprises. Ces difficultés ont touché une région déjà fragilisée par l'incapacité de la majorité sortante à anticiper les grandes mutations économiques, numériques et environnementales auxquelles sont confrontés les acteurs économiques ; une majorité incapable d'accompagner les forces vives régionales pour faire face aux défis du XXI^{ème} siècle. Notre priorité est de défendre nos entreprises locales et les investissements indispensables pour l'avenir de notre économie. La relance doit s'appuyer sur ce qui fait la force de notre région : nos atouts industriels, agricoles ou artisanaux, ainsi que notre patrimoine et notre culture.

Protéger notre économie locale et investir pour innover

- ➔ **Créer un fonds souverain de 300 millions d'euros** alimenté par la collectivité régionale, la Banque Publique d'Investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce fonds servira à **aider les secteurs en difficulté**, à **soutenir nos filières d'excellence**, à **encourager l'innovation et la structuration des filières d'avenir** (hydrogène, numérique, construction, biomasse, valorisation des déchets ou agriculture par exemple). Il consistera en des prêts garantis, des avances de trésorerie ou des prises de participation dans les entreprises de notre région. Il sera **accessible aux habitants de la région** qui souhaitent investir leur épargne dans des entreprises locales (cosmétologie, pharmaceutique, automobile, aéronautique, agroalimentaire ou énergie par exemple). **Sa dimension participative permettra de soutenir des projets locaux** choisis en fonction de l'éthique de chacun en favorisant la création d'emplois proches de chacun.

Soutenir notre commerce et notre artisanat

- ➔ **Développer les aides à l'installation et au maintien de notre tissu artisanal et commercial** : le fonds souverain régional accompagnera le commerce, dans sa transition numérique et sa redynamisation, grâce notamment à une **nouvelle politique d'aide à l'installation**. La sauvegarde des commerces essentiels, la création de tiers-lieux, de points multiservices dans les territoires isolés, de commerces engagés dans les circuits courts locaux et l'économie circulaire ou dans l'inclusion des personnes en situation de handicap seront nos priorités. Enfin, **un accompagnement spécifique sera proposé aux chefs d'entreprise** ayant besoin de formations (comptabilité, communication digitale, accompagnement législatif et réglementaire, aide à l'export ou la traduction...), à travers l'agence de développement économique régionale.
- ➔ **Lancer l'été des restaurateurs : 50 % du repas du deuxième convive sera pris en charge par la Région**. Après une crise sans précédent qui a particulièrement frappé le secteur de la restauration, cette mesure vise à encourager la fréquentation des restaurants de nos territoires.





Donner un nouvel élan au monde associatif

Nos acteurs associatifs régionaux ont été très touchés par la crise. Nous voulons engager un plan de relance à leur destination.

- ➔ **Soutenir le secteur associatif**, créateur d'emplois et de projets qui participent au dynamisme et à la vitalité économique des territoires de notre région : pour la saison 2021-2022, **50 % du montant d'adhésion à une association culturelle, sportive ou de loisirs sera ainsi pris en charge** pour que chacun s'inscrive ou se réinscrive dans son association locale.
- ➔ **Soutenir les projets associatifs à travers le fonds souverain régional**, qui permettra de mobiliser immédiatement de la trésorerie et d'accompagner ainsi la réalisation de **projets associatifs dans tous nos territoires**, avec des délais de montage de dossier et de versements de subventions accélérés. La Région permettra ainsi aux acteurs associatifs de prendre toute leur part à la relance économique, sociale et écologique.



Faire rayonner notre région à travers son patrimoine et sa culture

- ➔ **Faire de notre patrimoine un levier d'attractivité touristique :** la proximité de Paris doit nous permettre de développer au cœur de nos territoires ruraux des offres de séjour, tournées vers la gastronomie, le retour à la nature et l'histoire de France. Appui aux hébergeurs, développement de l'offre, mise en réseau des acteurs, circuits de découverte : **tous les leviers** seront mobilisés pour renforcer l'attractivité de notre « patrie régionale », qui dispose d'atouts considérables pour une offre de tourisme de qualité post-Covid, et également redonner à ses habitants la fierté de leur cadre de vie.
- ➔ Notre région est une terre de bâtisseurs et d'inventeurs. Faisons-en une **région d'excellence des habitats et matériaux du XXI^e siècle**.
- ➔ **Associer les citoyens au choix des projets de restauration du patrimoine de proximité :** chaque année, les habitants de la région pourraient **choisir les projets que la Région soutiendra directement**. La Région mettra également en place une campagne de mécénat participatif dans laquelle elle s'engagera à verser un euro pour chaque euro donné par habitant à un projet de sauvegarde du patrimoine local.
- ➔ **Encourager la participation des jeunes à des chantiers de découverte et de restauration du patrimoine :** en lien avec les associations qui mettent en place des chantiers de bénévoles, la Région associera sa politique de sauvegarde du patrimoine à celle en faveur de l'éducation artistique et culturelle dans les lycées et, plus largement, à celle à destination de la jeunesse. Les chantiers de découverte du patrimoine participeront ainsi à **la sauvegarde du patrimoine bâti** et à créer un sentiment d'appartenance de la jeunesse à une culture et une histoire régionales.
- ➔ **Valoriser le patrimoine local** et le diffuser le plus largement possible le temps d'un week-end : **« le printemps du patrimoine »**. Cet événement permettra de rassembler les habitants de la région, et même au-delà, autour du patrimoine de proximité qui est trop souvent à l'écart des circuits touristiques habituels. Il permettra aussi de mettre en valeur le travail formidable que mènent les collectivités locales, les associations, les bénévoles et les propriétaires privés pour la conservation de ces lieux et la transmission de leur histoire.
- ➔ **Garantir la diffusion des œuvres à tous les publics dans tous les territoires :** le programme P.A.C.T. (projets artistiques et culturels de territoire) sera consolidé dans ses moyens et simplifié pour accélérer les délais et rendre plus facile la constitution des dossiers.



2 Accompagner les grandes transitions !



Écologie : une région d'excellence environnementale !

Protéger notre environnement pour l'épanouissement des habitants de la région, le développement de notre économie et celui de nos territoires

La protection de l'environnement, de notre cadre de vie, de notre patrimoine naturel et la reconquête de notre biodiversité sont au cœur de notre projet. Contrairement à la majorité sortante, nous ne croyons pas à une écologie dogmatique, mais à une écologie porteuse de progrès économique, que ce soit pour nos entreprises, nos territoires ou celles et ceux qui y vivent. Pour cela, nous devons permettre à chacun de s'engager dans l'indispensable transition écologique, selon ses moyens, et en tenant compte de ses contraintes.

- **Protéger les espèces aujourd'hui menacées et reconquérir notre biodiversité** avec des objectifs chiffrés : dans ce cadre, agir rapidement, pour sortir par exemple des listes rouges 25 espèces d'oiseaux aujourd'hui menacées, et mettre en place un plan massif de replantation des haies et de restauration ou de création de mares pour favoriser la biodiversité.
- **Engager un plan d'action ambitieux**, afin de faire de notre patrimoine forestier une véritable fierté régionale, avec l'instauration d'une filière autour des matériaux et des énergies issus de la forêt. Sur le mandat, nous réaliserons l'objectif d'un arbre planté chaque année par habitant, soit près de **15 millions d'arbres**.
- **Préserver le caractère sauvage de la Loire** et de ses affluents, avec une vraie stratégie de protection de nos paysages, ainsi que de la faune et de la flore, notamment en garantissant par exemple la présence du saumon sauvage.
- **Construire un mix énergétique basé sur le zéro carbone** : nous atteindrons l'objectif de faire du Centre-Val de Loire une région exemplaire dans le respect de l'Accord de Paris et l'atteinte de la neutralité carbone en 2030. Pour cela, nous nous appuierons sur **un mix énergétique alliant nucléaire et investissements massifs dans les filières hydrogène, biomasse et solaire**. Afin de montrer l'exemple, le patrimoine immobilier de la Région sera rénové pour qu'il produise à terme plus d'énergie qu'il n'en consomme. Les collectivités locales seront accompagnées dans leurs investissements destinés à la conversion des flottes automobiles, à l'isolation de bâtiments publics ou au développement des mobilités douces. Les trains et les bus seront convertis à l'hydrogène.



- **Structurer une filière de valorisation des déchets** : la valorisation de nos déchets représente une filière d'avenir créatrice de nombreux emplois. Il est grand temps que nous nous saisissons enfin des opportunités de l'économie circulaire, en lien avec nos universités et les entreprises locales. Nous structurerons ainsi une filière allant de la collecte à la seconde vie des objets en passant par le recyclage systématique, ce qui permettra de **créer de nombreux emplois locaux** à tous les niveaux de qualification, de nouveaux commerces de type recyclerie, et de générer des gains de pouvoir d'achat importants pour les habitants de la région.



Formation : les emplois de demain, dès aujourd'hui !

Préparer l'avenir de notre économie régionale et créer de nouveaux emplois en investissant dans les filières de demain

La majorité sortante n'a pas assez anticipé les profondes évolutions sociales, économiques, écologiques ou technologiques auxquelles ont été confrontées nos entreprises depuis plusieurs décennies. Il s'agit pourtant d'une des clés pour préserver la compétitivité de nos filières d'excellence et nos savoir-faire, qu'ils soient industriels, agricoles ou artisanaux. Nous devons donc aider les entreprises à s'adapter, à innover, à recruter ! Demain, notre Région devra penser la formation en fonction des spécificités des bassins d'emplois, des atouts de nos territoires, de leurs faiblesses aussi, et des compétences indispensables pour les métiers de l'avenir, notamment dans le domaine du numérique ou de l'énergie.



➔ **Implanter au moins un internat d'excellence par département :** la Région encouragera la création de ces structures, afin d'offrir à nos lycéens le cadre le plus adapté à leur réussite scolaire, ainsi qu'à leur épanouissement individuel et collectif. En plus des cours, les internes bénéficieront d'un accompagnement pédagogique personnalisé toute la semaine. Des activités sportives et culturelles leur seront également proposées.

➔ **Ouvrir au moins un campus connecté par département :** alors que le diplôme reste la meilleure arme contre le chômage, la Région financera la création de ces structures ouvertes qui permettront aux jeunes de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, à distance et au plus près de chez eux (notamment dans les territoires enclavés). Les universités régionales deviendront ainsi mobiles pour **être au plus près de ceux qui veulent accéder aux formations du supérieur.**

➔ **Créer un campus des métiers du numérique :**

la transition numérique est créatrice de nombreux emplois, ouverts à tous les niveaux de qualification et non délocalisables. Avec ce campus, la Région accompagnera les formations initiales ou tout au long de la vie permettant une insertion professionnelle rapide dans le secteur du numérique (codage, métiers techniques, métiers des data centers par exemple). Des champs d'application **tournés vers l'agriculture** permettront également d'accompagner les transitions de nos exploitants agricoles.

➔ **Lancer un campus des métiers de l'énergie et de l'habitat :**

la région Centre-Val de Loire possède toutes les ressources nécessaires pour développer une offre de formation dédiée à la spécialisation des métiers de l'énergie, filière permettant de créer de nombreux emplois dans nos territoires, notamment dans le secteur nucléaire ou de celui des technologies basées sur l'hydrogène. Le soutien de la collectivité régionale permettra d'**accompagner nos entreprises dans le défi de la transition écologique.** Ce campus sera également ouvert aux professionnels du secteur de la construction ou aux artisans, afin de renforcer leurs expertises sur les nouveaux matériaux biosourcés et les techniques d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

➔ **Soutenir nos universités :** nous soutiendrons et valoriserons la recherche, en favorisant notamment les rencontres entre les scientifiques, le monde socio-économique et le grand public. Nous favoriserons toutes les initiatives permettant l'émergence de véritables écosystèmes rapprochant les universités, les centres de recherche, les entreprises et les services publics afin de lier la recherche, l'offre de formation, les besoins économiques et les perspectives de développement de nos bassins de vie.

Faire de notre agriculture et de notre alimentation un pôle d'excellence

Permettre à nos agriculteurs de relever les défis auxquels ils sont confrontés

Nous habitons une grande région agricole mais la politique menée par la majorité sortante n'est pas à la hauteur des enjeux et du formidable potentiel de notre agriculture. Elle n'est pas non plus suffisamment ambitieuse pour permettre aux agriculteurs de relever le défi des transitions, notamment écologique ou numérique, auquel ils sont confrontés depuis plusieurs années. Tout doit être mis en œuvre pour soutenir un secteur qui joue un rôle essentiel dans le dynamisme économique de nos territoires ; des métiers qui sont au cœur de notre identité, de notre histoire et de nos traditions ; des femmes et des hommes héritiers de savoir-faire précieux, qui enrichissent et défendent nos terroirs dans un contexte de mondialisation. Nous rendrons aux agriculteurs leur fierté, en facilitant l'installation des jeunes, en les aidant à mieux faire comprendre le sens de leur métier et à répondre aux attentes nouvelles de la société en matière d'alimentation et de préservation de l'environnement.

→ **Créer un fonds d'aides à l'investissement**

pour préparer les exploitations au changement climatique et aux transitions numériques, avec le financement de dispositifs antigel et sécheresse, d'équipements 5G et l'accompagnement pour la retenue d'eau et la gestion des intrants par exemple.

→ **Doubler le budget dédié à l'agriculture et mobiliser efficacement les fonds européens**

du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune pour assumer enfin une politique agricole qui assure le revenu, la compétitivité des exploitations et le soutien à l'évolution des modèles agricoles face à la transition numérique et écologique. Dans ce cadre, nous soutiendrons et encouragerons tous les types d'agricultures, sans dogmatisme et sans les opposer les uns aux autres.

→ **Lutter contre l'artificialisation des sols,**

qui entraîne des pertes de terres agricoles, avec des objectifs ambitieux mais adaptés aux spécificités de chaque territoire.

→ **Valoriser les filières courtes,** en mettant en place un accompagnement financier et technique pour la vente directe en circuit court, et fédérer les producteurs pour favoriser l'approvisionnement local des cantines scolaires. Un objectif pour la région : **100 % des lycées en circuits courts à la fin du mandat.**



→ **Permettre à chaque agriculteur de prendre part à la transition écologique et à la préservation de la biodiversité :**

pour cela, la Région soutiendra les projets innovants et d'énergies renouvelables. Elle soutiendra également les processus de diversification des cultures et permettra la création de valeur ajoutée dans notre territoire. Nous lancerons un programme d'aides au replantage des haies, de bandes fleuries et de préservation ou de créations de mares d'eau, afin de protéger la biodiversité.

→ **Favoriser une politique touristique** valorisant notre potentiel agricole et gastronomique, en l'accentuant sur la découverte des productions locales et de nos nombreuses AOC, AOP, IGP.

→ **Améliorer la logistique ferroviaire** et repenser son organisation en lien avec les régions limitrophes, afin de favoriser la commercialisation de nos produits.

3 Une région qui donne sa chance à chacun !



Santé : l'accès aux soins pour chacune et chacun d'entre vous en utilisant toutes les solutions possibles

Vous permettre d'accéder aux soins, quel que soit l'endroit de la région où vous vivez

Au fil du temps, notre région est devenue l'un des plus grands déserts médicaux de notre pays et la situation a continué de s'aggraver durant ce mandat. Les enjeux sont pourtant fondamentaux, sous l'effet conjugué du vieillissement de la population, de l'évolution des modes de prise en charge ou de la forte prévalence des maladies chroniques. Il s'agit surtout d'une urgence pour vous et pour les territoires qui souffrent de désertification médicale. Nous ne pouvons accepter que la maladie soit le résultat d'une offre de soins insuffisante ! Il faut agir, et vite, en mobilisant les professionnels de santé, ceux du secteur médico-social et l'ensemble des collectivités territoriales de notre région autour d'un seul objectif : des soins enfin accessibles.



- ➔ **Soutenir le développement des stages d'étudiants en ambulatoire**, en priorité dans les territoires souffrant de désertification médicale, afin d'encourager les vocations de jeunes générations de professionnels de santé.
- ➔ **Fluidifier** le lien entre les universités, les internats et la médecine de ville, pour créer des formations adaptées aux besoins de nos territoires et soutenir, par des programmes de recherche identifiés, la découverte des traitements et des médicaments de demain.
- ➔ **Accompagner la création de la faculté d'odontologie** (soins dentaires) souhaitée par le Gouvernement à Tours, afin de renforcer l'attractivité de notre offre universitaire en santé et pallier une carence identifiée depuis longtemps dans notre région. En parallèle, nous renforcerons également les capacités de formation médicale à Orléans.
- ➔ **Déployer rapidement et puissamment la télémédecine**, en priorité dans les déserts médicaux, pour vous permettre d'accéder plus rapidement à une consultation : la Région financera l'achat de matériel, notamment des valises de télémédecine, permettant de transmettre de manière sécurisée et confidentielle des images et des données en temps réel, afin d'établir un diagnostic ou de prescrire un traitement. Ce matériel sera utilisé par des infirmières, des professionnels exerçant en maisons de santé pluridisciplinaires ou des pharmaciens : ils assureront, à vos côtés, la téléconsultation afin d'améliorer l'accès aux soins sur tout le territoire. Ce dispositif permettra de **réduire les délais** pour obtenir des consultations auprès de médecins généralistes ou spécialistes.

➔ **Faciliter l'exercice coordonné et regroupé** des professionnels de santé, des auxiliaires médicaux et des pharmaciens, en poursuivant et en amplifiant la création de maisons de santé pluridisciplinaires, de centres de santé ; en accompagnant le déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé. Nous assurerons ainsi **un meilleur suivi des patients**, avec une coordination renforcée entre tous les acteurs de la chaîne de soins. Nous favoriserons **différents modes d'exercice de la médecine**, notamment l'exercice mixte, multi-sites ou la médecine salariée, en laissant aux professionnels le soin de s'organiser conformément à leurs aspirations et aux attentes du territoire.

➔ **Développer la pratique des médecins salariés** qui est une des solutions pouvant être mobilisée dans nos territoires. À ce jour, sur les 150 médecins salariés promis par la majorité sortante, seuls 7 ont été installés !

➔ **Mettre enfin en place une vraie politique régionale de prévention**, accessible quel que soit votre lieu de résidence. La Région développera des services itinérants **dans tous les départements**, afin d'assurer la prévention contre les maladies chroniques, comme le diabète ou l'hypertension notamment, de réaliser un bilan sanguin, des vaccinations, ou des premiers soins dentaires.

➔ **Doubler la formation des infirmiers ainsi que celle des aides-soignants**, ce qui relève de la compétence exclusive de la région, afin de mieux accompagner les patients au quotidien, d'améliorer la prise en charge des personnes âgées et handicapées, ou de mieux prendre en charge les suites d'hospitalisations.

➔ **Développer un service d'accompagnement des aidants**, avec la création d'un registre régional qui leur offrira des structures et des temps de répit. Il s'agira aussi de les aider à accéder aux aides auxquelles ils ont droit (pour aménager des logements, acheter du matériel adapté par exemple). Des formations seront proposées pour améliorer leur connaissance et leur compréhension des pathologies ou des handicaps de leurs proches, ou pour les accompagner dans l'apprentissage des premiers secours.

➔ **Créer un fonds de soutien pour les services des urgences** dans tous les territoires de la région, afin de participer au financement des travaux de modernisation, d'équipements ou d'accueil du public, en complément des 28 milliards d'euros investis par l'État dans notre système de santé.



Associations : tous engagés !

Soutenir notre vie associative,
moteur de cohésion sociale
et de dynamisme pour toute
notre région

Nos 50 000 associations, leurs 500 000 bénévoles et plus de 62 000 salariés sont une chance pour notre région. Leurs valeurs sont les nôtres. Éprouvées par la crise sanitaire, nos associations doivent être soutenues car elles sont les garantes du lien social qui nous unit et de l'avenir solidaire auquel nous aspirons.

➔ **Doubler la durée de prise en charge de « Cap Asso », avec la mise en place d'un « Cap Asso + »** : la Région s'engage à ce que les bénéficiaires du Cap Asso voient la durée de leur prise en charge doubler. Ainsi sécurisés, ces salariés indispensables à la vie de nombreux clubs seront des acteurs fondamentaux de la renaissance associative. Les montages de dossiers seront également simplifiés et les versements de subventions accélérés.



Jeunesse : permis d'être jeune !

Les jeunes de notre région partent ! L'offre de formation y est insuffisante, les perspectives de carrière et d'épanouissement insatisfaisantes, et rien d'ambitieux n'a été entrepris pour susciter chez eux un sentiment d'appartenance et de fierté régionale. Les offres de formations trop centralisées dans les grands pôles urbains ne permettent pas à nos jeunes de se former près du lieu où ils ont grandi. À ces difficultés, sont venues s'ajouter les contraintes liées à la crise sanitaire. Elles ont privé, pendant une année entière, notre jeunesse de tout ce qui fait le sel de cette période de la vie : les rencontres, les expériences, la culture ou le sport notamment. Elles ont été parfois synonymes d'appauvrissement, de décrochage scolaire, de difficultés d'insertion professionnelle et sociale. La Région se doit d'offrir à sa jeunesse un avenir à la hauteur de son potentiel et de ses attentes.



→ Offrir le code à chaque jeune de la région :

le passage du permis de conduire est une étape essentielle, en particulier lorsque l'offre de transports en commun est défectueuse. Demain, la Région y prendra une part plus importante, en accordant la gratuité du code aux jeunes qui passent le permis afin de faciliter leur insertion professionnelle.

→ Mettre en place un programme « un jeune, un mentor » :

les jeunes doivent être davantage accompagnés dans leur orientation, afin de trouver plus facilement un premier emploi. Ils le seront demain, avec le lancement par la Région du programme « un jeune, un mentor », qui permettra de rassembler un réseau de professionnels souhaitant partager et transmettre leur expérience. Ce réseau permettra d'offrir à chaque jeune un accompagnement personnalisé sur plusieurs mois, voire plusieurs années, afin de le guider dans ses choix d'orientation et de formations, de l'aider à la rédaction d'un premier CV, de le préparer aux entretiens et de lui ouvrir les portes du monde professionnel en l'aidant à décrocher son premier emploi.

→ Développer l'offre de formation pour améliorer les compétences et sécuriser son avenir professionnel :

l'offre de formation de proximité sera améliorée avec de nouveaux internats d'excellence et le déploiement de nouveaux campus connectés dans tous nos départements.

→ Assurer une alimentation saine et locale à un prix abordable pour nos jeunes :

nous instaurerons un prix unique du repas à **2€** dans les cantines des lycées et des CFA. La Région sera ainsi attentive aux jeunes les plus modestes, qui n'ont pas les moyens de manger à leur faim. Nous leur offrirons des repas de qualité, à base de produits locaux.

→ Apporter une solution d'hébergement à chaque étudiant :

la Région augmentera le nombre de logements étudiants dans les principaux pôles universitaires. Nous encouragerons par ailleurs les solutions intergénérationnelles et solidaires afin de favoriser l'accueil d'étudiants par des personnes isolées.

→ Protéger et œuvrer pour la sécurité :

notre jeunesse et plus globalement les citoyens de la région Centre-Val de Loire sont de plus en plus fréquemment confrontés à différentes formes de violences. Notre Région mettra en place un plan de vidéosurveillance systématique dans les TER, les lycées et CFA dont elle sécurisera les esplanades d'entrée pour empêcher les trafics. Des actions de sensibilisation à la violence, aux drogues et aux harcèlements seront mises en place. Afin d'encourager l'inclusion et la lutte contre les discriminations, nous proposerons aux lycéens et apprentis de devenir des ambassadeurs du handicap et accompagnerons les projets qu'ils porteront dans ce domaine.



Mobilités : voyagez mieux et moins cher !

Adapter l'offre de transports à vos besoins et aux attentes de nos territoires

Compétence exclusive de la Région et premier poste budgétaire, l'offre de transports est aujourd'hui incomplète, inadaptée et insatisfaisante, puisqu'elle ne couvre que 20 % du territoire régional et moins de 10 % des habitants l'utilisent ! La mobilité est pourtant au cœur de tous les enjeux : celui de l'emploi, de l'attractivité et du dynamisme économique de notre territoire, celui du pouvoir d'achat, celui du lien social et de la lutte contre l'isolement, celui de l'indispensable transition écologique, de la sécurité, mais aussi de l'accessibilité. Demain, la Région devra mettre en place une offre de transports à la demande, répondant à une exigence simple : les transports s'adaptent aux besoins des usagers, et non l'inverse.

➔ **Mettre en place un pass domicile-travail :**

le coût de l'abonnement sera réduit pour aller travailler, en région ou au-delà. Les cadences seront augmentées tout au long de la journée, en particulier aux heures de pointes, les horaires de nuit adaptés et l'utilisation de plusieurs modes de transport au sein d'un même déplacement facilitée. Nous créerons enfin une nouvelle offre d'abonnement spécifiquement adaptée aux évolutions du télétravail. Dans ce cadre, nous œuvrerons également pour supprimer les barrières tarifaires entre les différents réseaux et favoriser les accords avec les régions limitrophes, afin de permettre aux habitants de passer plus facilement d'un réseau régional à l'autre.

➔ **Renforcer les exigences pour la qualité de service en lien avec la SNCF :** nous améliorerons la ponctualité des trains, le confort et le bien-être du voyageur. Plusieurs actions seront mises en place en lien avec les associations d'usagers : faciliter la recharge du Pass Navigo en gare de départ, améliorer la connexion Wi-Fi dans les rames, renforcer les cadences, assurer un service de qualité tout au long de la journée, garantir les meilleures conditions d'intermodalités (mouvements pendulaires, horaires de nuit, horaires scolaires...).

➔ **Décarboner les transports :** nous mettrons rapidement en circulation des trains régionaux à l'hydrogène ainsi que des aides à la conversion du parc automobile vers l'électrique.



➔ **Réaliser enfin la ligne Châteauneuf-sur-Loire – Orléans** pour les déplacements des habitants de l'est du Loiret, promesse non tenue de la majorité sortante depuis près de 30 ans.

➔ **Trouver une solution pour la liaison Chartres-Orléans**, promesse non tenue de la majorité sortante. Ainsi, Chartres ne sera plus le seul chef-lieu départemental à ne pas être relié par train ou voie routière sécurisée à Orléans.

➔ **Réinstaurer les comités d'usagers**, qui permettaient d'associer les usagers aux décisions concernant les lignes qu'ils empruntent, et qui ont été supprimés par la majorité sortante.

➔ **Prolonger enfin la ligne Tours-Loches** jusqu'à Châteauroux.



- ➔ **Lancer un programme de pérennisation et de revitalisation des gares**, notamment rurales, et améliorer ainsi le maillage de notre territoire régional en tiers-lieux, afin de renforcer son dynamisme.
- ➔ **Permettre aux intercommunalités de définir et de mettre en œuvre leur schéma de mobilité** sur-mesure, afin de faciliter les déplacements à l'échelle des bassins de vie, et améliorer les dessertes qui permettront de renforcer l'accès aux soins et aux services publics.
- ➔ **Assumer une vraie politique aéroportuaire**, en faisant des aéroports de Tours-Val de Loire, Orléans Loire-Valley, et Châteauroux-Déols des portes d'entrée pour l'économie et la valorisation du patrimoine touristique de notre région. Explorer les voies de reconversion de la base de Châteaudun.
- ➔ **Instaurer une aide pour encourager la pratique du vélo** : la Région offrira une aide financière à l'achat d'un vélo électrique (batterie conventionnelle ou hydrogène).
- ➔ **Donner une seconde vie à nos vélos** : afin de développer l'économie circulaire et de soutenir l'insertion professionnelle et sociale, nous accompagnerons la structuration d'une filière permettant de donner une seconde vie aux vélos, avec des aides à l'implantation de recycleries dans les communes volontaires.
- ➔ **Encourager les mobilités douces** : nous apporterons une aide financière aux intercommunalités qui souhaitent développer une offre de mobilité douce en autopartage. Nous encouragerons le développement du réseau cyclable de loisirs sous la forme de pistes vertes en lien avec une stratégie de valorisation de sites patrimoniaux et naturels afin de favoriser la pratique sportive, touristique et de loisir, notamment le long des cours d'eau.



Inclusion : une région attentive à chacun !

S'assurer qu'aucun des habitants de notre région ne soit laissé sur le bord du chemin

Aujourd'hui, la Région est trop éloignée de ses habitants, qui ne connaissent pas ou trop peu leurs conseillers régionaux. Par ailleurs, les politiques publiques qui sont décidées ne sont pas suffisamment adaptées aux réalités quotidiennes de milliers de personnes qui rencontrent des difficultés pour se nourrir, se loger, accéder au numérique ou aux services publics. Enfin, l'accessibilité pour les personnes handicapées doit être au cœur de toutes les politiques qui dépendent des compétences régionales, comme l'emploi, les transports, l'éducation, la culture ou le sport par exemple.

➔ **Aider les familles en répondant mieux aux besoins de gardes d'enfants :**

nous lancerons des programmes de revitalisation des gares, en partenariat avec les communes et intercommunalités concernées, afin d'y créer davantage de services d'aides aux familles (en particulier des services de crèches et de gardes d'enfants). Nous accompagnerons également la création de crèches d'entreprise.

➔ **Faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap :**

nos entreprises seront accompagnées pas-à-pas pour faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap, et les services publics dépendant de la Région se verront fixer des objectifs particulièrement ambitieux pour que notre territoire soit à l'avant-garde sur ce sujet. Les « entreprises adaptées » seront davantage encouragées par notre collectivité, avec des subventions et un service de conseil dédiés.

➔ **Changer le regard de la société sur le handicap :**

des actions de sensibilisation seront menées en milieu scolaire. Les événements culturels, sportifs et les enseignements artistiques qui font de l'inclusion des personnes en situation de handicap une priorité seront soutenus, à travers notamment l'acquisition de matériel innovant. Enfin, la mise en œuvre de l'accessibilité sera accélérée, avec la mise aux normes pour les personnes en situation de handicap de tous les sites de la Région et un fonds de soutien aux communes pour les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs.

➔ **Mettre en œuvre un grand plan natation :**

la crise sanitaire a éloigné les enfants des activités aquatiques. Pour rattraper ce retard, aux conséquences potentiellement dangereuses, nous accompagnerons les écoles primaires rurales éloignées des infrastructures, avec des réservations de créneaux et des transports plus adaptés.



➔ **Le numérique pour tous :** alors que la majorité sortante n'a pas tenu ses engagements, nous garantirons une connexion Internet et mobile performante pour tous, dans tous les territoires, en mettant fin aux « zones blanches ». La qualité du réseau sera établie par des tests transmis aux opérateurs, qui devront ensuite proposer une solution destinée à améliorer la situation. Par ailleurs, alors que le numérique est devenu indispensable (recherche d'emploi, suivi de formations, démarches administratives, accès aux soins, développement des entreprises...), la Région luttera contre l'illectronisme avec la mise en place d'aidants numériques, de formations dédiées, et le développement de lieux de proximité proposant des activités en lien avec le numérique.

➔ **Aider la construction de nouveaux logements sociaux :** notre Région apportera des subventions pour créer de nouveaux logements sociaux, avec des constructions neuves ou des rénovations.

CHER

- 01 **ROUSSEAU Bernard**
Président de communauté de communes – TERRES DU HAUT BERRY
- 02 **ESSAYAN Nadia**
Sociologue – *Députée* – VIERZON
- 03 **GANGNERON Etienne**
Président de la chambre d'agriculture – éleveur bio – VASSELAY
- 04 **BANAH Maureen** Agent de développement – BOURGES
- 05 **MESEGUER Eric**
Cadre associatif – BOURGES
- 06 **BERGER Chantal Marie Christine**
Adjointe au Maire – MASSAY
- 07 **MOREAU Franck André**
Agriculteur – éleveur bio et AOP – SAINT-HILAIRE-EN-LIGNIÈRES
- 08 **BROSSIER Sophie** Directrice de communication – MEHUN-SUR-YÈVRE
- 09 **DOLIVET Philippe**
Ancien officier de carrière – BOURGES
- 10 **SPETER-LEJEUNE**
Pauline Juriste – BOURGES
- 11 **TAOUSSI Ahmed**
Pharmacien – VIERZON

EURE-ET-LOIR

- 01 **STEPANOFF Anna**
Cheffe d'entreprise – PERCHE
- 02 **VIGIER Philippe**
Biologiste – *Député* – DUNOIS-BEAUCE
- 03 **FABLE Corinne Rolande**
Responsable événementiel – LUISANT
- 04 **AUFFRAY Philippe**
Directeur de collectivité – *Maire* – PORTES EURÉLIENNES
- 05 **POUPARD Juliette**
Cheffe d'entreprise – DROUAI
- 06 **MOKTAR Jean-Paul**
Président de la fédération des chasseurs 28 – CHARTRES
- 07 **DE MONTCHALIN Véronique**
Enseignante retraitée – CHAMPHOL
- 08 **LECLERCQ Laurent**
Responsable agricole – *Maire* – TOURY
- 09 **DORIER Laure Marie-Louise**
Cheffe d'entreprise – PERCHE
- 10 **CASTANIER Amadys** Responsable associatif – NOGENT-LE-ROTHOU
- 11 **IMBAULT Marine**
Conseillère parlementaire – BEAUCE
- 12 **BOURGEOIS Mathieu**
Adjoint au Maire – ORGÈRES-EN-BEAUCE
- 13 **LAPINARD EVENO Patricia Raymonde**
Adjointe au Maire – ÉPERNON
- 14 **LE BALC'H Serge**
Président d'association – *Maire* – PAYS CHARTRAIN
- 15 **MOUTON Josette**
Retraîtée – *Maire* – BILLANCELLES

INDRE

- 01 **BROSSIER Annick**
Cheffe d'entreprise – *Maire* – LA VERNELLE
- 02 **JOLIVET François**
Directeur d'organisme HLM – *Député* – SAINT-MAUR
- 03 **COTILLON-DUPOUX Dominique**
Médecin – Conseillère régionale – COINGS
- 04 **SORIA Stève**
Cuisinier – *Adjoint au Maire* – DÉOLS
- 05 **RENAUDAT-PASQUIER Emmanuelle**
Technicienne agricole – NEUILLAY-LES-BOIS
- 06 **NAIME Laurent** Responsable régional de formations – DÉOLS
- 07 **DAMIEN-ETIEVE Haïdée**
Alternante – SAINT-MAUR
- 08 **PINSARD Antony André Bernard**
Directeur de magasin – *Adjoint au Maire* – NURET-LE-FERRON
- 09 **PITEAU Victoire** Sportive professionnelle – VENDOEUVRÉS

INDRE-ET-LOIRE

- 01 **LEGASSE Perico**
Journaliste – AZAY-LE-RIDEAU
- 02 **PAREUX Sonia**
Référente handicap 37 – TOURS
- 03 **LABARONNE Daniel**
Économiste – *Député* – BLÉRÉ
- 04 **PAIN Clothilde**
Vigneronne – PANZOULT
- 05 **HENAUULT Gérard**
Président de communauté de communes – LOCHES SUD TOURAINE
- 06 **LEPRINCE Florence**
Cadre associatif – LA FERRIÈRE
- 07 **COMMANDEUR Pierre**
Ingénieur – Conseiller régional – TOURS
- 08 **MARQUES Virginia** Sociologue – *Adjointe au Maire* – SORIGNY
- 09 **BELLOY Alain** Président de la fédération des chasseurs 37 – TOURS
- 10 **PINEAU Brigitte**
Vigneronne – *Maire* – VOUVRAY
- 11 **BOULAY Yann** Consultant – TOURS
- 12 **LELANDAIS Laure** Documentaliste – MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- 13 **MARTINY Gauthier** Responsable prescription – ESVRES-SUR-INDRE
- 14 **PLOU Peggy**
Vice-présidente de communauté de communes – SEMBLANCAY
- 15 **BRUN Hugues** Régisseur – *Maire* – SAVIGNÉ-SUR-LATHAN
- 16 **MABILAT-PRAGNON Christelle**
Cheffe du service « formation continue » à l'université – SAVONNIÈRES
- 17 **SALSAC Laurent** Infirmier en pratique avancée – MONTLOUIS-SUR-LOIRE
- 18 **DAULEAC Aurélie**
Artisan joaillier – CHINON
- 19 **HÉRAULT Maxime** Chargé de communication – VALLÉE DE L'INDRE
- 20 **ROY Dominique**
Retraîtée – TOURS

LOIR-ET-CHER

- 01 **FESNEAU Marc**
Ministre – Conseiller municipal – MARCHENOIR
- 02 **TOUCHAIN-MALTÊTE Gaëtane**
Cadre supérieure de la fonction publique – BLOIS-CONTROIS
- 03 **MARION Christophe**
Directeur d'un Institut de recherche – *Maire* – SAINT-OUEN
- 04 **DESJONQUÈRES Mathilde**
Chargée de mission – BLOIS
- 05 **GIRAUD Sylvain** Chorégraphe – BLOIS
- 06 **BONNEAU Catherine**
Consultante – VENDÔMOIS
- 07 **D'ESPINAY SAINT LUC François**
Maire – VEILLEINS
- 08 **LALLOIS Christine**
Retraîtée – SALBRIS
- 09 **BLANCHARD Pierre** Directeur commercial – MENNETOU-SUR-CHER
- 10 **PELLÉ Christelle** Cheffe de projet – *Maire* – AUTAINVILLE
- 11 **AKAN Karim** Chef d'entreprise – BLOIS
- 12 **VANGREVELYNGHE Denise**
Retraîtée – ROMORANTIN-LANTHENAY

LOIRET

- 01 **SCHLESINGER Matthieu**
Juriste – *Maire* – OLIVET
- 02 **GRÉGOIRE Sandrine**
Éleveuse bio – GÂTINAIS
- 03 **JAMA Jean-Louis**
Restaurateur – PITHIVERAIS
- 04 **CAILLETEAU-CRUCY Clémentine**
Enseignante – *Maire* – MARDIÉ
- 05 **BROSSE Anthony** Cadre médico-social – *Adjoint au Maire* – PITHIVIERS
- 06 **RIST Stéphanie** Rhumatologue – *Députée* – ORLÉANS
- 07 **RAMOS Richard**
Chroniqueur gastronomique – *Député* – FAY-AUX-LOGES
- 08 **LE BRET-DE RUBERCY Virginie**
Conseillère en communication – GIENNOIS
- 09 **DE FROBERVILLE Christian**
Cadre du tourisme – SOLOGNE
- 10 **CHELLY Jihan**
Professeure d'anglais – ORLÉANS
- 11 **RADIN Alexandre**
Chef d'entreprise – JARGEAU
- 12 **LUBET Marie-Philippe** Retraîtée – *Maire* – SAINT-DENIS-EN-VAL
- 13 **DELPUECH Jean-Pierre**
Professeur – SAINT-AY
- 14 **BEULIN Laurence**
Cheffe de projet – ORLÉANS
- 15 **LEMAITRE Hugo** Étudiant – SEMOY
- 16 **MULLER Isabelle** Consultante – FLEURY-LES-AUBRAIS
- 17 **MARTIN Arnaud** Chef d'entreprise – *Maire* – SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL
- 18 **BUREAU Chantal**
Retraîtée – MAREAU-AUX-PRÉS
- 19 **MICHAUT Vincent**
Directeur – *Maire* – SAINT-CYR-EN-VAL
- 20 **SNYDER Morgan**
Étudiante – MONTARGIS
- 21 **BERTHAUD Jean** *Maire* – DORDIVES
- 22 **GRIVOTET Françoise** Retraîtée – *Maire* – SAINT-JEAN-LE-BLANC



Cher

BERNARD ROUSSEAU

Adjoint au maire de Pigny, président de la communauté de communes des Terres du Haut Berry

NADIA ESSAYAN

sociologue, députée

ÉTIENNE GANGNERON

président de la chambre d'agriculture, éleveur bio



Indre-et-Loire

PÉRICO LÉGASSE

journaliste, critique gastronomique

SONIA PAREUX

éducatrice spécialisée, référente handicap

DANIEL LABARONNE

économiste, député



Eure-et-Loir

ANNA STÉPANOFF

cheffe d'entreprise, fondatrice d'une école du numérique

PHILIPPE VIGIER

biologiste, député



Loir-et-Cher

MARC FESNEAU

Ministre, Conseiller municipal, Marchenoir

GAËTANE

TOUCHAIN-MALTÊTE

cadre supérieure de la fonction publique

CHRISTOPHE MARION

directeur d'un institut de recherche, Maire de Saint-Ouen



Indre

ANNICK BROSSIER

cheffe d'entreprise, Maire de La Vernelle, présidente de la communauté de communes d'Écueillé-Valençay

FRANÇOIS JOLIVET

directeur d'organisme HLM, député

COTILLON-DUPOUX DOMINIQUE

médecin, Conseillère régionale, Coings



Loiret

MATTHIEU

SCHLESINGER

juriste, Maire d'Olivet

SANDRINE GRÉGOIRE

éleveuse bio